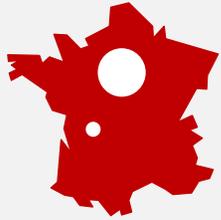


77

Projet Départemental Seine-et-Marne 2016-2020



La Fondation des Amis de l'Atelier en France



Depuis plus de 50 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne 2 700 personnes en situation de handicap mental ou psychique, au sein de ses 66 établissements et services dans 8 départements.

Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie.

La Fondation favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

UN CONTEXTE NATIONAL ANIMÉ PAR LA RECHERCHE DE LA COHÉSION DE L'ACTION ET DE LA COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS

Alors que le secteur médico-social est effectivement engagé dans une réforme profonde de son organisation comme de ses pratiques, la réforme de l'Etat vient dans le même temps vigoureusement modifier l'architecture territoriale de la République.

Si le périmètre de la région Île-de-France n'est pas impacté par la loi relative à la délimitation des régions, la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) vient toutefois profondément bouleverser les équilibres territoriaux notamment par :

- La création de la métropole du Grand Paris,
- La rationalisation de l'échelon communal, le renforcement de ses compétences dans une forte incitation à la mutualisation, l'intégration et l'intercommunalité,
- La réaffirmation de la compétence et de l'expertise sociale de l'échelon départemental. Cadre d'action de proximité de l'État mais aussi « chef de file » de la solidarité sociale, de la prévention et de la prise en charge des situations de fragilité, du développement social, de l'accueil des jeunes enfants et de l'autonomie des personnes.

La Fondation des Amis de l'Atelier inscrit ainsi ses dispositifs locaux dans un cadre départemental, animé d'un projet spécifique, visant la mise en œuvre concrète de son projet institutionnel et la déclinaison opérationnelle de ses objectifs stratégiques.



UNE OFFRE MÉDICO-SOCIALE IMPORTANTE MAIS PERFECTIBLE

La Seine-et-Marne est le grand territoire rural d'Île-de-France.

Notre département connaît d'importantes inégalités d'accès aux soins. La densité de médecins par habitant est inférieure à la moyenne nationale. Le secteur psychiatrique est sous doté.

La difficulté historique à créer des places au cœur de l'Île-de-France a conduit les établissements médico-sociaux du département à jouer un rôle de ressource pour les personnes âgées ou handicapées de la région.

De ce fait, le taux d'équipement du département est supérieur à celui de la région.

Ainsi, la priorité majeure formalisée dans le schéma pour la Seine-et-Marne consiste en la poursuite de la recombinaison de l'offre afin de dégager des places nouvelles permettant l'amélioration de la prise en charge de l'autisme et des TSA, du handicap psychique (adultes et enfants) et des déficiences auditives.

Les priorités du schéma départemental de soutien à l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées sont :

- Renforcer l'information, l'accueil de proximité, la coordination et le travail de réseau entre les acteurs
- Préserver l'autonomie des personnes en favorisant leur vie sociale et leur vie dans la cité
- Construire la méthode d'adaptation de l'offre de prise en charge existante dans une logique de parcours
- Mieux répondre aux besoins majeurs d'accès aux soins et d'accompagnement médico-social

La Seine-et-Marne qui va tester les dispositifs de « Réponse Accompagnée pour Tous » en s'appuyant sur une dynamique partenariale inter-institutionnelle particulièrement développée sur le territoire.



LE PROJET DE LA FONDATION POUR LA SEINE-ET-MARNE

La Fondation des Amis de l'Atelier a commencé son activité en Seine-et-Marne en 1999 par la création du Foyer de Bougligny, maintenant Domaine des Amis du Gâtinais.

Entre 2001 et 2004, la reprise des établissements de Roissy-en-Brie a marqué un tournant dans l'implication de la Fondation sur le département avec la MAS André Berge, la première MAS de la Fondation, et le Pôle enfance qui a su développer une expertise « autisme » notamment sur l'accompagnement précoce, devenu ainsi un dispositif de référence pour le département.

En réponse aux besoins du territoire, entre 2005 et 2013 la Fondation complète son offre avec le Foyer de vie et FAM de Combs-la-Ville, le SAVS/SAMSAH Sud Seine-et-Marne, la MAS de Nemours, le Foyer de vie et FAM de Villemer, la résidence accueil de Fontainebleau et les GEM.

Elle offre aujourd'hui une palette de services aussi bien au nord qu'au sud du département permettant d'accompagner **161 enfants et 320 adultes** en situation de handicap souffrant de maladie psychique, de déficience intellectuelle, de trouble du spectre autistique et de polyhandicaps.

Au regard du contexte du département, le projet départemental se décline en 5 axes prioritaires :

- La fluidité des parcours des usagers
- La mutualisation des moyens et des compétences
- La capitalisation des partenariats
- Le développement de l'offre
- La consolidation du sentiment d'appartenance à la Fondation

1 FAVORISER LA FLUIDITÉ DES PARCOURS

Passer d'une logique de place à une démarche d'accompagnement inclusif. Cet axe vise entre autre à transformer notre offre (conçue en places d'établissements et services) pour tendre vers la mise à disposition de plateformes de prestations. Par ailleurs, il s'agit de participer activement à la réalisation des actions prévues dans la planification territoriale.

- Définir et utiliser un outil commun d'évaluation des besoins des personnes accueillies. Cet outil sera soumis à validation des autorités compétentes
- Définir un socle commun de formation des professionnels pour adapter leur cadre de référence pour un accompagnement plus inclusif
- Créer un dispositif interne départemental de résolution des situations transition
- Développer la modularité et la souplesse des modes d'accompagnement
- Développer le travail avec la MDPH pour une meilleure connaissance de nos dispositifs et des orientations adaptées des personnes

Indicateurs de résultats : nombre d'évaluations réalisées avec l'outil commun validé. Nombre de situations pour lesquelles une solution a été trouvée en commun. Les dispositifs existent et sont utilisés.

2 DÉVELOPPER LA MUTUALISATION ENTRE ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Systématiser dès que possible des mutualisations de moyens entre nos différents établissements dans l'objectif de réaliser des économies d'échelle mais également d'optimiser nos ressources et nos compétences.

- Initier la mise en œuvre d'un CPOM Conseil Départemental
- Organiser des mutualisations de professionnels (paramédicaux, pool de remplacement...) et/ou d'équipements et autres moyens
- Réduire les distances en développant l'utilisation de moyens de communication numériques
- Créer des fonctions transversales (assistantes sociales, transports mutualisés)

Indicateurs de résultats : existence d'un plan d'actions concertées sur les mutualisations à réaliser et leurs échéances.

3 CAPITALISER NOS PARTENARIATS

A l'instar de la démarche d'animation du conseil des partenaires Sud Seine-et-Marne, la Fondation souhaite continuer à s'ouvrir à des partenaires de tout secteur afin de réaliser des projets, de mettre en commun des réflexions voire, des moyens humains, matériels ou financiers. Cette volonté vise également à faire reconnaître et partager les savoir-faire de la Fondation avec les autres acteurs pour contribuer à l'amélioration des réponses sur le territoire.

- Connaître et faire connaître la Fondation par les acteurs médico-sociaux du département
- Poursuivre la participation de la Fondation à création d'une « Plateforme territoriale d'appui santé mentale » en Sud Seine-et-Marne : Concrétiser l'évolution du conseil des partenaires Sud-Seine-et-Marne vers un Dispositif Territorial de Santé Mentale
- Améliorer les partenariats pour mieux répondre aux problèmes de santé somatiques des personnes accueillies
- Travailler avec et en aide aux familles
- Evaluer et recenser les besoins en partenariat

Indicateurs : Signature et mise en œuvre de conventions cadres avec les hôpitaux. La Fondation participe au réseau de santé Sud Seine-et-Marne. Une enquête sur la connaissance de la Fondation auprès des acteurs médico-sociaux du département.

4 DÉVELOPPER L'OFFRE DE LA FONDATION SUR LE DÉPARTEMENT

L'augmentation du périmètre de la Fondation sur le département s'inscrit dans une perspective de mise à disposition de nos compétences et expertises au service de la population. Elle doit être en réponse aux besoins repérés, en cohérence et en complément de l'offre existante sur le département.

- Répondre aux appels à projet
- Faire évoluer notre offre sur le département par des transformations ou des extensions mineures
- Se mobiliser pour la création de places d'ESAT en Sud Seine-et-Marne
- Rencontrer des associations qui gèrent peu d'établissements pour proposer des rapprochements

Indicateurs de résultats : Réalisation du redéploiement de l'offre du pôle enfance et de l'extension mineure du Domaine des Amis du Gâtinais (Bougligny).

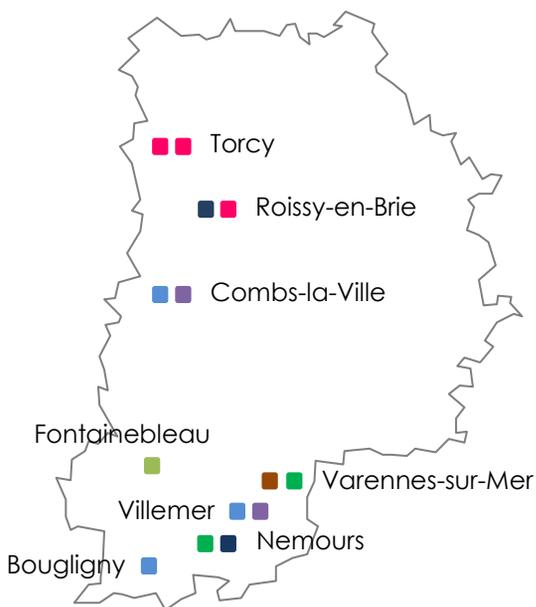
5 DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Le sentiment d'appartenance favorise la cohésion au service du projet commun. Il permet aux professionnels d'avoir une cohérence des objectifs, des fonctionnements, des outils et des actions à l'échelle du département et plus largement de la Fondation.

- Porteur de sens, le projet départemental est un levier du développement du sentiment d'appartenance.
- Organiser des évènements Fondation sur le département
- Coordonner notre communication externe
- Améliorer la diffusion de l'information entre les établissements et entre le siège et les établissements de Seine-et-Marne.

PRIORITÉS 2016/2017

- Préciser et proposer le projet de « plateforme de prestations médico-sociales » par la mise en place de dispositifs qui utilisent des places de nos différents agréments
- Réaliser l'expérimentation « Si T BénéVole »
- Conclure une convention cadre avec le directeur des hôpitaux Sud Seine-et-Marne (Montereau, Nemours, Fontainebleau)
- Participer activement à la concrétisation du Dispositif Santé Mentale en Sud Seine-et-Marne
- Poursuivre le redéploiement de l'offre du Pôle enfance
- Réaliser l'extension mineure du Domaine des Amis du Gâtinais (Bougligny)
- Poursuivre les échanges avec l'ARS et le conseil départemental pour les extensions mineures du Samsah Sud Seine-et-Marne et de la MAS André Berge
- Créer une deuxième résidence accueil
- Informer largement en interne et en externe sur notre projet départemental



- GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle)
- Foyers de vie
Foyers d'hébergement
- FAM (Foyers d'Accueil Médicalisé)
- SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale)
SAMSAH (Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)
- MAS (Maisons d'Accueil Spécialisées)
- Maisons Relais
Résidences Accueil
- IME (Institut Médico-Educatif)
SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile)

481 places
540 salariés



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Direction Départementale
Suzanne BARRY
34 Rue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie
s.barry@amisdelaatelier.org
Port. : 06 64 68 57 53

www.fondation-amisdelaatelier.org